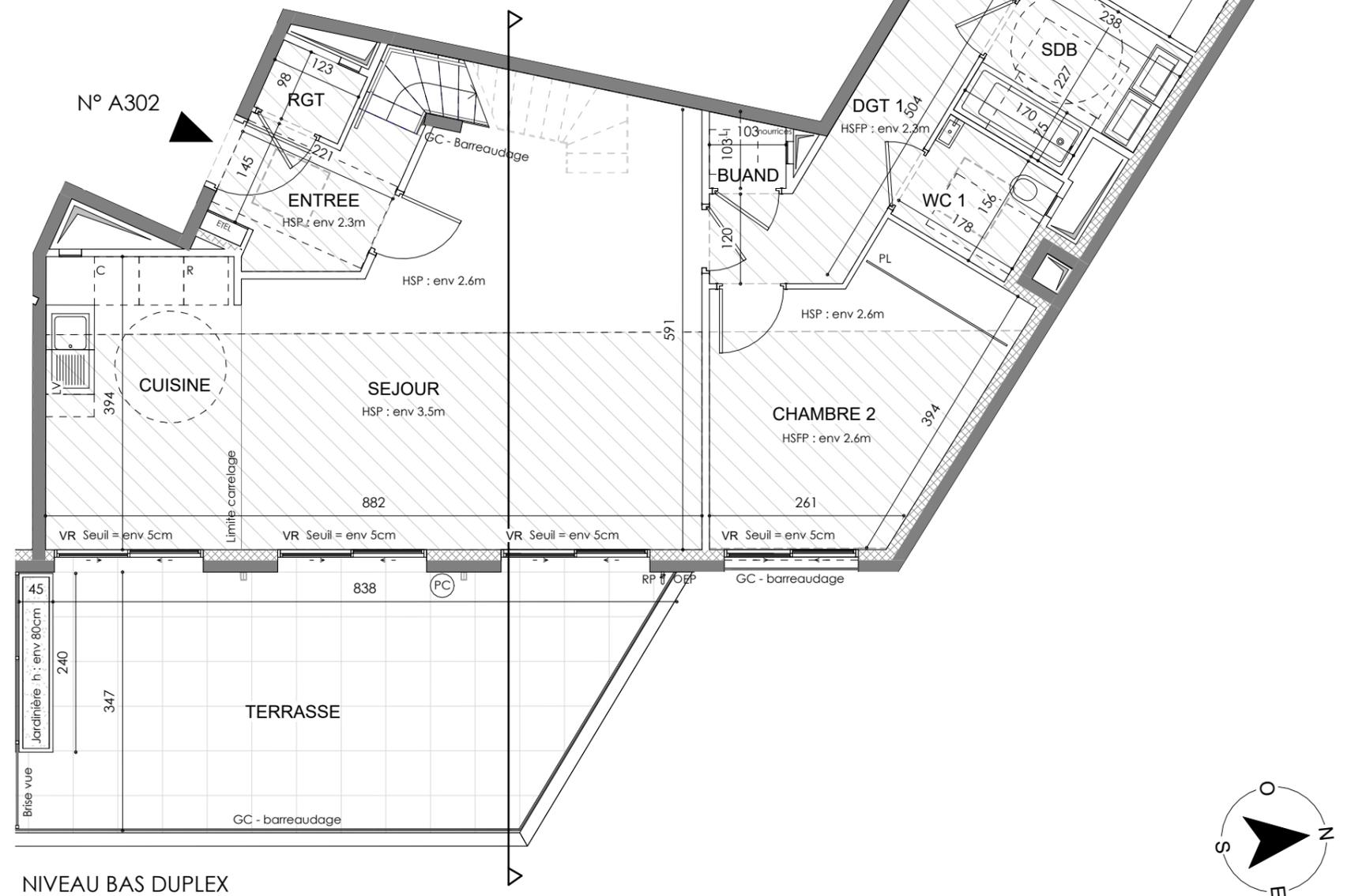


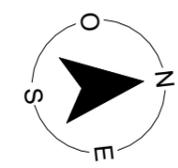
HALL A
APARTEMENT DE 5 PIECES DUPLEX
n° A302 au 3eme ETAGE



ENTREE	4,17 m ²
SEJOUR	31,63 m ²
CUISINE	10,28 m ²
CHAMBRE 1	12,55 m ²
CHAMBRE 2	13,06 m ²
CHAMBRE 3	15,14 m ²
CHAMBRE 4	11,14 m ²
SALLE DE BAIN	4,89 m ²
SALLE D'EAU	2,33 m ²
BUANDERIE	0,95 m ²
RANGEMENT	1,21 m ²
WC 1	2,77 m ²
WC 2	1,76 m ²
DEGAGEMENT 1	7,39 m ²
DEGAGEMENT 2	11,63 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	130,90 m²

TERRASSE	26,25 m ²
SURFACE TOTALE ANNEXE	26,25 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	157,15 m²

LEGENDE				1/4
VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur	
VB	Volant battant	C	Cuisson	
GC	Garde corps	LV	Lave-vaisselle	
AP	Allège pleine	LL	Lave-linge	
	Soffite / Faux-plafond	PL	Placard	
	Trappe de faux-plafond	EP	Descente eau pluviale	
	Sèche-serviettes	ETEL	Tableau électrique	
RP	Robinet de puisage	PC	Prise extérieure	
FDT	Fenêtre de toit			



Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR —EVOLUTIF—

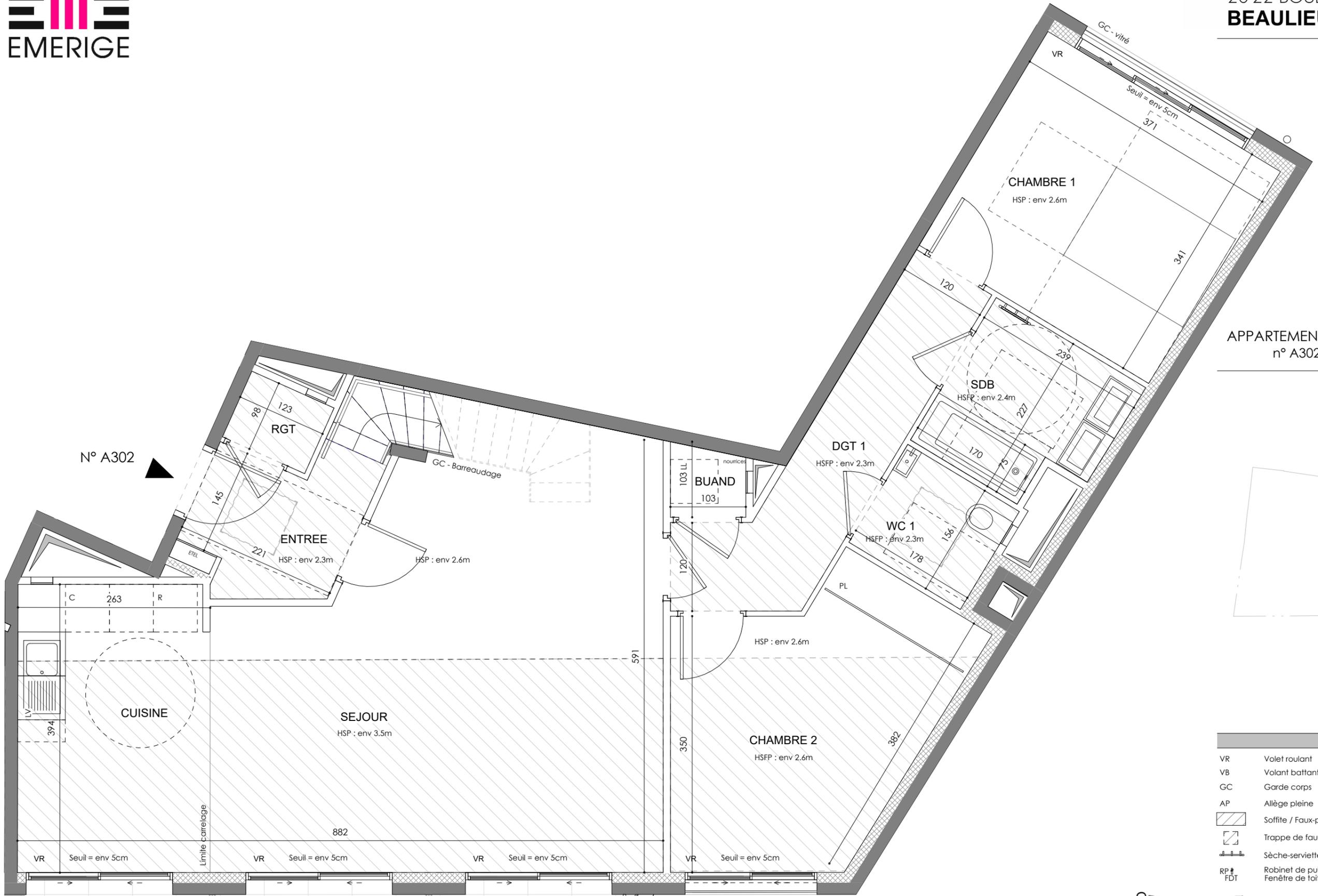
NIVEAU BAS DUPLEX

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

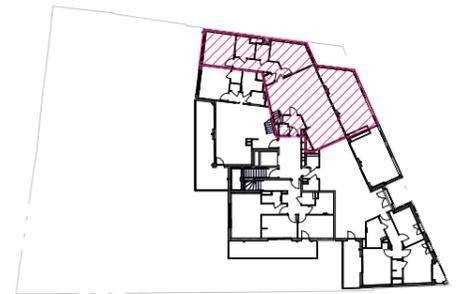
Porte-fenêtre coulissante Porte Fenêtre battante Fenêtre battante

Indice E mars 2024





HALL A
APPARTEMENT DE 5 PIECES DUPLEX
n° A302 au 3eme étage



NIVEAU BAS DUPLEX

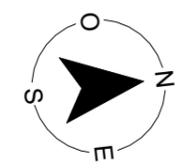
Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

LEGENDE 2/4

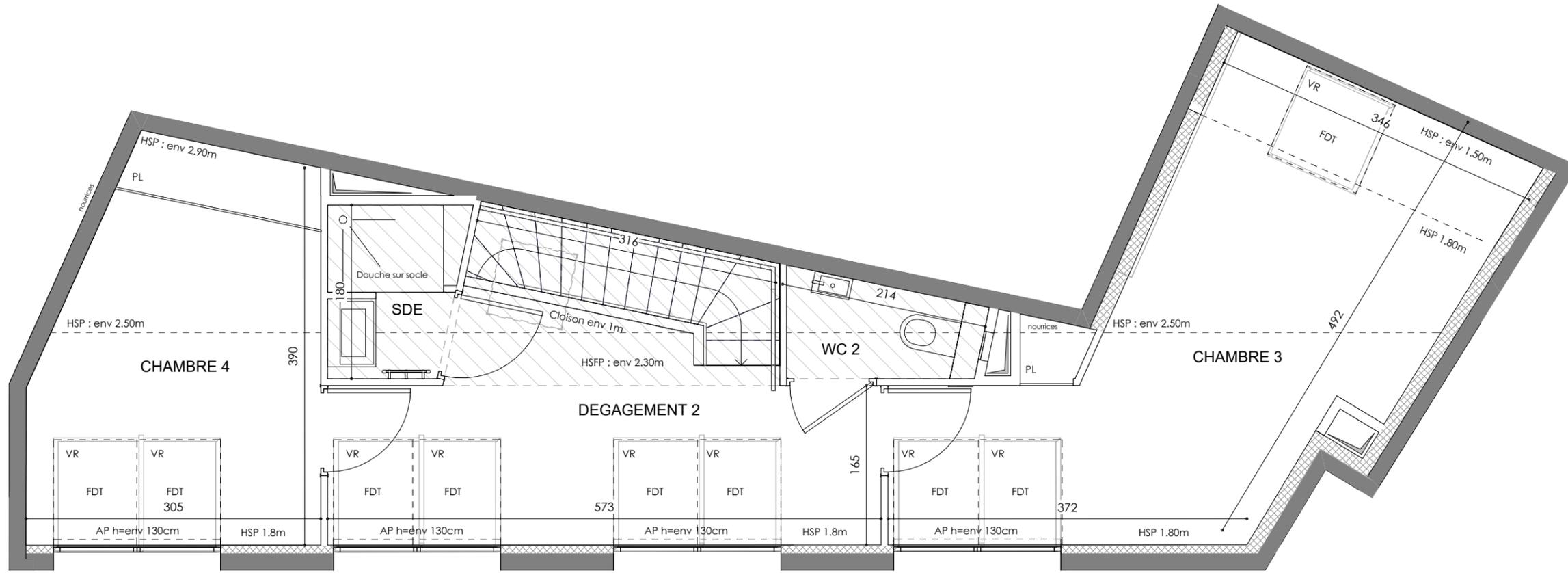
VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
VB	Volant battant	C	Cuisson
GC	Garde corps	LV	Lave-vaisselle
AP	Allège pleine	LL	Lave-linge
	Soffite / Faux-plafond	PL	Placard
	Trappe de faux-plafond	EP	Descente eau pluviale
	Sèche-serviettes	ETEL	Tableau électrique
RP#	Robinet de puisage	PC	Prise extérieure
FDT	Fenêtre de toit		



Indice E mars 2024
Echelle 0 1 2m



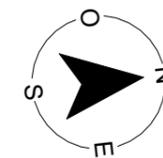
HALL A
APPARTEMENT DE 5 PIECES DUPLEX
n° A302 au 3eme étage



NIVEAU HAUT DUPLEX

LEGENDE 3/4

VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
VB	Volant battant	C	Cuisson
GC	Garde corps	LV	Lave-vaisselle
AP	Allège pleine	LL	Lave-linge
	Soffite / Faux-plafond	PL	Placard
	Trappe de faux-plafond	EP	Descente eau pluviale
	Sèche-serviettes	ETEL	Tableau électrique
RP#	Robinet de puisage	PC	Prise extérieure
FDT	Fenêtre de toit		



Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

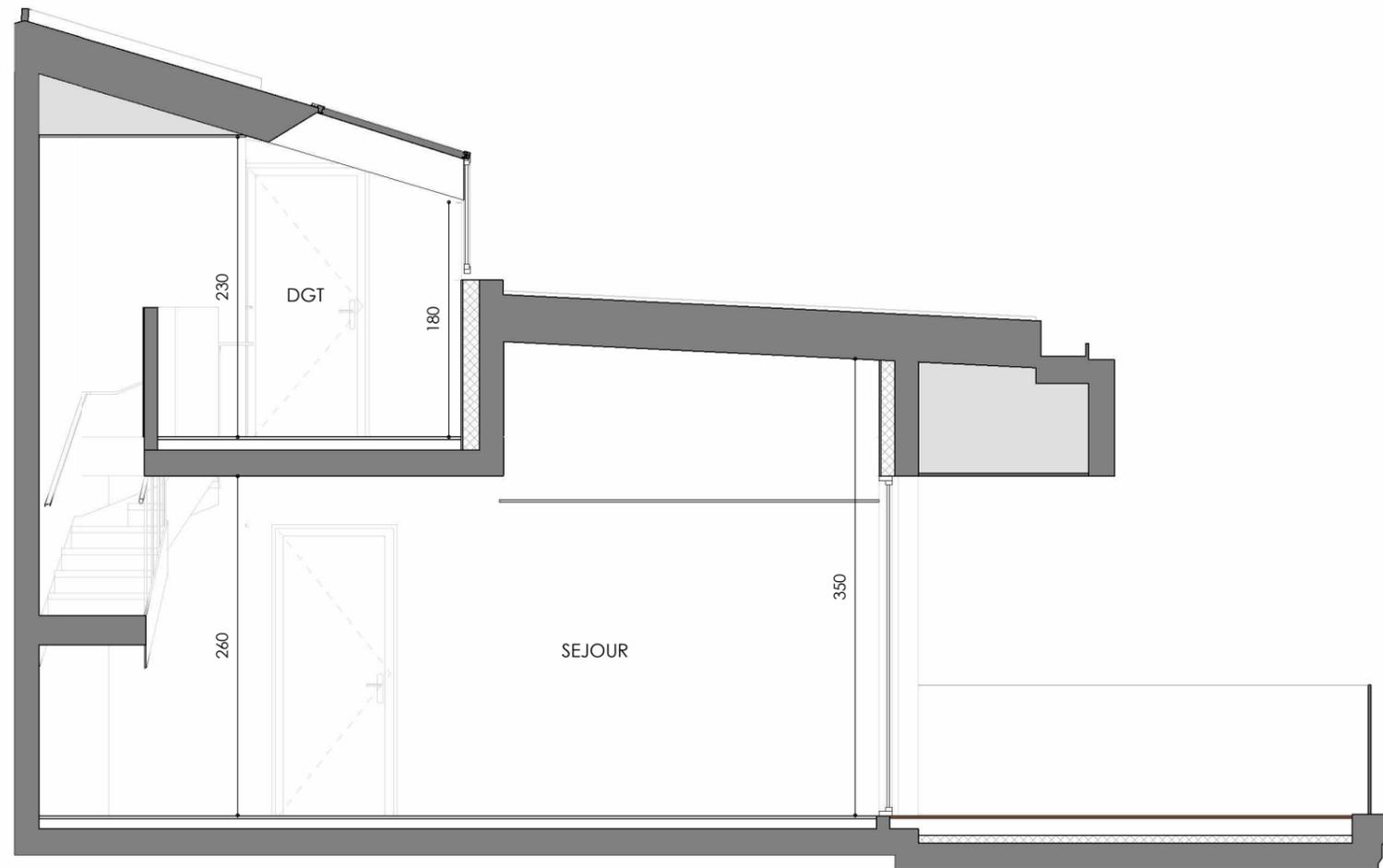
Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

Indice E décembre 2023

Echelle 0 1 2m



HALL A
APPARTEMENT DE 5 PIECES DUPLEX
n° A302 au 3eme étage



COUPE DE PRINCIPE

Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.»

LEGENDE 4/4

VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
VB	Volant battant	C	Cuisson
GC	Garde corps	LV	Lave-vaisselle
AP	Allège pleine	LL	Lave-linge
	Soffite / Faux-plafond	PL	Placard
	Trappe de faux-plafond	EP	Descente eau pluviale
	Sèche-serviettes	EDEL	Tableau électrique
RP#	Robinet de puisage	PC	Prise extérieure
FDT	Fenêtre de toit		



Indice E mars 2024

Echelle 0 1 2m